

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 9

Autor: [s.n.]

Rubrik: Le monde du travail

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALLO LA VILLE,
ICI LA CAMPAGNE

Le monde du travail

L'UNION MONDIALE DES FEMMES RURALES AUX PAYS-BAS

Les Marcelines

L'Union mondiale des femmes rurales, connue sous l'abréviation ACWW (en anglais Association of the Country Women of the World), est une institution groupant 274 associations non gouvernementales, dont l'Union des paysannes suisses. Elle comprend 6 000 000 de femmes rurales qui appartiennent à 65 pays de tous les continents et la majorité des pays de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de l'Australie en sont membres.

Son but principal est de contribuer à améliorer les conditions de vie et à élever le niveau culturel des familles rurales et des femmes par l'application de moyens pratiques comme l'alphabetisation, la fourniture d'eau potable, l'éducation dans les domaines de l'alimentation, l'hygiène, la pisciculture, etc. L'ACWW est représentée à la FAO, à l'UNESCO et à l'UNICEF où elle fait valoir le point de vue des femmes rurales, partant de leurs familles aussi. Elle s'efforce également de renseigner les femmes du monde entier sur ces organisations internationales.

UN PAYS ACCUEILLANT

La conférence régionale a eu lieu à Bergen, aux Pays-Bas, du 27 avril au 1er mai. A titre de comparaison, précisons que les Pays-Bas comptent 12 630 000 habitants pour une superficie d'environ 33 500 km² (la Suisse: 6 000 000 habitants pour 42 000 km²). La proportion de la population agricole est de 12 %, destinée, de par les effets de l'évolution, à descendre à 7 % (en Suisse, la proportion actuelle est d'environ 8 %).

Bergen, petite ville d'environ 10 000 habitants, située au nord-ouest d'Amsterdam à quelques kilomètres de la mer du Nord, est de plus en plus connue, même sur le plan mondial, par son école de type nouveau, consacrée à l'éducation permanente. Ouverte à tous les milieux socio-économiques, du pays ou de l'étranger, soutenue par des subsides, faisant appel à des professeurs ou des enseignants de l'extérieur, elle permet d'aborder, dans un esprit favorable à la collaboration, les thèmes les plus divers en relations avec les intérêts des étudiants temporaires. Exemples : étude du pays, de sa population, tendances nouvelles de l'éducation, collaboration et réalisations européennes, etc. C'est cette école qui ouvrit ses portes à la conférence régionale. Les Pays-Bas comptent à ce jour 12 institutions de ce genre.

LES PAYS PARTICIPANTS

La plupart des pays d'Europe — l'Est excepté — étaient représentés. L'Union des paysannes suisses, pour sa part, avait délégué Mme Trudi Ruegg-Schenker, de Bliggenswil (ZH), et la sous-signée, de Vucherens (VD).

LE PROGRAMME DE TRAVAIL

Il fut particulièrement rempli. Dans l'impossibilité de présenter, même en la résumant, la matière des nombreux exposés, des discussions et des rapports qui les suivirent, nous devons nous contenter de mettre en lumière les idées directrices qui se sont peu à peu dégagées de l'ensemble des activités et des échanges durant ces quatre journées.

Un exposé fut présenté dans le but de prévoir, de définir dans la mesure du possible, les tâches sociales qui incomberont, à l'avenir, aux sociétés-membres, dans leur cadre national, tout comme à l'ACWW au niveau international (Mrs. Farquharson). Une conférence intitulée « Pauvreté et richesse dans un seul et même monde » souleva l'intérêt général. Le conférencier (M. Dijkstra) fournit des données particulièrement réalistes sur le tiers-monde et sur le nôtre, dont il tira des conclusions sans complaisance pour les pays techniquement avancés, conclusions qui provoquèrent des réac-

tions plus ou moins ralliées ou opposées.

Une déléguée de la Norvège (représentant l'association des femmes rurales de son pays), de l'Angleterre (Fédération nationale des Instituts pour l'information des femmes), de l'Italie (Mouvement féminin de la Fédération des paysans propriétaires italiens), des Pays-Bas (Association hollandaise des maîtresses de maison) répondirent, au cours d'un panel, à la question : « Les organisations féminines jouent-elles encore un rôle aujourd'hui ? ».

Enfin, le dernier jour fut consacré à l'étude en groupes des questions suivantes :

1. « Les communications entre l'ACWW et ses associations-membres » ;
2. « Cette conférence peut-elle conduire à l'établissement de recommandations pour la Conférence mondiale de l'ACWW qui aura lieu à Oslo en 1971 ? ».

UNE JOURNÉE AU MILIEU D'AUTENTIQUES CITOYENS DES PAYS-BAS

La direction de la conférence avait pris l'heureuse initiative de prévoir une journée entière dans une ville en pleine évolution, située non loin de l'aéroport d'Amsterdam : Alsmeer (environ 10 000 habitants).

Les participantes eurent le privilège d'assister le matin à la bourse et à l'expédition pour l'étranger des fleurs, variétés multiples, de la simple tulipe à l'étonnante orchidée, en passant par la bougainvillée et cent autres performances florales. Fête de la couleur et de la grâce. Puis, au cours d'une réception par la municipalité à l'Hôtel de ville, nouvellement construit, elles entendirent le maire développer le thème « Fonctionnement de la démocratie au niveau de la commune » puis exposer quelques problèmes de la ville ainsi que les solutions apportées ou envisagées.

L'après-midi, une faveur fut offerte, celle d'interviewer le magistrat ou des spécialistes sur leurs responsabilités,

leur profession, leurs moyens de travail, leurs techniques, leurs efforts, leurs succès ou leurs échecs. Le choix suivant était mis à la disposition des participantes : floriculture - exécuteur communal - logement - vie culturelle et loisirs - éducation et écoles - relations ville-campagne - santé publique et travail social.

Mais, autant que la matière abordée, la méthode utilisée par la direction de la conférence en vue d'ouvrir les mentalités vers les problèmes de l'avenir a paru pertinente. On a pu constater combien les échanges de vues avec des personnes compétentes, dans une ambiance faite d'une sincère volonté de partage, produisent d'heureux résultats et ouvrent favorablement le chemin de la collaboration vers laquelle nous allons inévitablement.

LES ACQUISITIONS AU TERME DE QUATRE JOURS DE TRAVAIL

Quelles sont les idées directrices qui se sont peu à peu dégagées de ces échanges ?

a) la nécessité non seulement de maintenir les organisations féminines, mais de les développer en vue de préparer leurs membres aux tâches de l'avenir, soit :

1. Au niveau national :

aider la femme, par une information suffisante et bien faite, à maîtriser les effets de l'évolution, donc à en tirer le bénéfice maximum, afin de maintenir la famille sur des bases solides ; développer les relations ville-campagne, cela dans l'intérêt des milieux ruraux autant que citadins ;

entourer les nouveaux venus en vue de les intégrer plus efficacement dans la communauté villageoise, donner à la femme les occasions de s'informer objectivement sur les questions économiques et sociales et de s'entraîner à prendre ses responsabilités communautaires en collaboration avec les hommes ;

tendre à la suppression de la discrimination professionnelle et sociale de la femme.

2. Au niveau international :

informer les associations-membres de l'ACWW des problèmes fondamentaux des pays du tiers-monde ;

développer le sens de la solidarité en vue d'engager des actions directes ou en collaboration avec les organisations internationales ;

mettre en lumière les faits qui nous rapprochent, les problèmes communs à toutes les femmes du monde ;

renseigner les organisations internationales sur les difficultés réelles qui font encore échec au développement.

b) Les méthodes de travail

Elles ont souvent fait l'objet de discussions et d'échanges de vues. La majorité des déléguées semblent convaincues de la nécessité d'agir toujours au niveau des problèmes réels concernant la femme et, en conséquence, la famille. Les actions concrètes ont donc la priorité sur les développements philosophiques. Enfin, obtenir le consentement des groupes ruraux de qui une coopération est attendue, reste la première condition à remplir pour espérer raisonnablement, à long terme, des résultats tangibles et durables. Il s'agit, en résumé, de l'application des principes mêmes de la démocratie.

L'efficacité des communications horizontales (informations échangées entre les associations comme entre les membres des associations) et verticales (secrétariat de l'ACWW avec ses associations-membres et en sens inverse) pose aussi des questions. Les difficultés dues à la pratique de l'anglais, dans les réunions internationales de l'ACWW, semblent préoccuper plus particulièrement la majorité des déléguées de culture latine.

Cette rencontre a été pour toutes les participantes une riche expérience humaine, une précieuse acquisition de connaissances nouvelles sur notre monde en profonde mutation, un partage d'amitié réconfortant.

A. Salina.

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole ménagère rurale de Marcelin/Morges entretient d'utiles relations avec les associations agricoles et avec l'Union des consommatrices, ainsi qu'on l'a dit au cours de l'assemblée générale tenue à Lausanne, le 12 février, sous la présidence de Mme P. Sauty (Denens). Productrices et consommatrices sont faites pour s'entendre, quand la bonne volonté y est ; c'est ainsi que les consommatrices vaudoises préparent une séance consacrée aux dangers qu'offrent les pesticides et les insecticides, une autre consacrée aux fromages suisses et qu'elles ont créé, à l'Union des femmes de Lausanne, un centre d'information et de consommation, ouvert une fois par semaine.

L'événement de l'année 1970 est le centenaire de l'enseignement agricole, qui sera fêté au Comptoir suisse, à Beaulieu, par un numéro spécial de « La Terre romande », ouvert aux propositions féminines. L'Ecole d'agriculture de Marcelin, l'Ecole ménagère rurale seront ouvertes au public, afin de développer l'esprit de compréhension et l'entente entre les enseignants et le public, afin de lutter contre des idées toutes faites, des critiques énoncées à la légère contre un enseignement soigneusement étudié et préparé, tenant compte de l'évolution des idées. C'est ainsi qu'à l'Ecole d'agriculture sont prévus des cours de gestion d'une durée de deux mois, ainsi que la constitution de groupes de quatre ou cinq élèves travaillant en commun.

Parmi les allocutions prononcées, il faut relever celle de Mlle M. Badoux, directrice de l'Ecole ménagère rurale, qui a insisté, une fois de plus, sur la nécessité, pour les femmes, d'une formation professionnelle sérieuse et celle de M. Nicole, amonieur de la jeunesse de l'Eglise nationale, qui s'inquiète de la décadence de la vie de famille.

S. B.

ABONNEZ-VOUS

A « FEMMES SUISSES »

La taxidermiste

Naturaliste, « empailluse », elle prépare les animaux morts pour leur conserver une apparence de vie. Son art, c'est de rendre aux animaux dépouillés de leurs viscères et de leur chair l'apparence de la vie, en ne conservant que leur peau.

APTITUDES REQUISES

Patience, minutie, grande dextérité manuelle, habileté naturelle, sens d'observation, sens artistique, dispositions pour le dessin et le modelage, bonne dose d'abnégation et capacité de supporter la vue du sang et de la chair vive, goût de la nature et des animaux en général.

Formation nécessaire avant l'apprentissage. — Avoir terminé sa scolarité.

Age minimum d'entrée en apprentissage. — 16 ans.

Durée de l'apprentissage. — 4 ans.

Lieu d'apprentissage. — Dans le cadre des musées, ou chez un taxidermiste.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Achèvement des animaux, de façon qu'ils ne se contractent pas après la mort. Détachement de la peau de l'animal à l'aide d'un scalpel et de pinces. Traitement de la peau avec une préparation à base d'alun et d'arsenic pour fixer d'une manière définitive le poil ou la plume. Nettoyage du crâne et des membres. Dépeçage, Déshydratation. Paraffinage. Refroidissement. Placage contre terre glaise ou étoupe. Remplacement des yeux naturels par des yeux en verre. Ravivage des couleurs. Mensurations. Observation, dessin et photographie de chaque bête dans son milieu habituel. Fixation des poils ou plumes manquant. Collage de petites langues de carton rose. Coloriage de béc et de pattes. Construction des socles. Négatifs de poissons et positifs en gyps sur lesquels on ajoute œil et nageoires préparées séparément. Montage de squelettes. Choix des branches pour la construction des socles. Traitement particulier pour chacune des bêtes susceptibles d'être « empaillées » (oiseaux divers, canaris, geais, bengalis, mouettes, écureuils, canards, chiens, chats, renards, agiles, poissons, truites, brochets, silures, etc.). Peinture des socles et de certaines parties des bêtes. Diverses positions et attitudes des animaux à reconstituer (aux queues, position de chasse, de guet ou de repos, ailes ouvertes ou fermées, etc.). Congélation des bêtes.

Certificat de capacité après examens.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Pour le moment, elle existe, puisqu'il n'y a que cinq ou six taxidermistes, actuellement, en Suisse romande. Mais il y a un plafond, et il ne faudrait pas aller plus loin, sinon nos taxidermistes devraient tous s'expatrier, la demande étant naturellement plus forte à l'étranger (Canada, par exemple).

Perspectives d'avenir. — La taxidermiste peut travailler soit dans un musée, en Suisse ou à l'étranger, soit à son domicile, pour son propre compte, car nombre de personnes désirent « immortaliser » l'animal qu'ils ont possédé et aimé ou trouvé au cours d'une promenade. Si, au surplus, elle bénéficie d'une grande force musculaire, elle peut se charger aussi de l'empaillage d'animaux plus gros.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires. — Celui des musées, ou alors, horaire libre en cas de travail indépendant.

Vacances. — Trois semaines annuelles si la taxidermiste travaille dans un musée.

Salaire. — Ceux des musées sont très variables d'un établissement à l'autre. Sur ce plan également, il y a plus de débouchés à l'étranger. Mais la taxidermiste indépendante peut gagner en moyenne 10 francs de l'heure si l'on compte qu'elle demande entre 20 et 25 francs pour un canari, entre 37 et 42 francs pour un écureuil, 150 francs pour un chien ou un chat et 200 francs pour un renard. Mais ses frais (matériel et logement) sont considérables.

pour vos livraisons à domicile

26.12.00 drugstore

pharmacie principale